



DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention
des Pollutions
et des Risques

Bureau de
l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP 3718
98846 Nouméa cedex

Attestation de dépôt/reprise de dossiers ICPE

Je soussigné(e)

représentant le pétitionnaire SCI N'DIE (nom du
pétitionnaire)

atteste avoir déposé repris

1 exemplaire papier et CDRom, du dossier suivant :

STEP La PENDJARI

PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE <u>31 OCT. 2013</u>	N° <u>34651</u>						
	Dir.	CM Inf.	CM EDT	CM Syn.	SAP	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTÉ						<input checked="" type="checkbox"/>		
COPIE								
OBSERVATIONS	<u>7/11/13 -> BGI - 7/11/13 -> AC</u>							

Date :

30 10 13

signature :

Validation DENV :

Arrivé le :
<u>30 OCT. 2013</u>
Centre Administratif de la province Sud

DOSSIER DE DECLARATION AU TIRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de dossier :

Date d'arrivée :

Déclaration jugée : complète incomplète

Inspecteur :

DOSSIER CONCERNANT L'EXPLOITATION DE	LA RESIDENCE LA PENDJARI
-----------------------------------------	---------------------------------

DEMANDEUR	Personne morale : N'DIÉ Dénomination ou raison sociale : Forme juridique : SCI Adresse du siège social : 20, rue de Monaco Nom, prénom, nationalité et qualité du signataire de la demande : Domicile du signataire : 20, rue de Monaco Ridet : 925 875 001 Extrait K-Bis : 2008 D 925 875
	Téléphone : 27 52 00 Fax : 27 50 40
	Nom et coordonnées des responsable du dossier :

LOCALISATION DE L'INSTALLATION	HAUT-MAGENTA		
Province	SUD	Commune :	NOUMÉA
		Zone PUD :	UB
N° rue/ lotissement	81, rue du 24 Septembre – Lotissement Paladini		

ACTIVITES FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION	Immeuble d'habitation - 33 appartements
----------------------------------------------------	------------------------------------------------

NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE	CLASSEMENT
Ouvrage de traitement et d'épuration d'eaux résiduaires domestiques ou assimilées. 118 éqH	2753	D

PIECES A JOINDRE	Colonne réservée à l'administration
Une carte au 1/25000 ^{ème} ou à défaut au 1/50000 ^{ème} sur lequel est indiqué l'emplacement de l'installation projetée.	
Plan de situation orienté et à l'échelle appropriée avec indication dans un rayon de 100 mètres : des activités, ERP (établissement recevant du publique), voies de communication, hydrants (PI ou BI), des plans d'eau, de la vocation des bâtiments, des zones de stockages, des moyens de lutte contre l'incendie, de l'assainissement, des ouvrages d'épuration des effluents (avec mentions du dimensionnement).	